

## **EUROPE ET IMMIGRATION**

**Le constat est connu et il est accablant** .Des populations de plus en plus nombreuses s'installent en Guadeloupe légalement et illégalement. Elles sont d'origines diverses : Française, Européenne, Antillaise et Chinoise principalement. Leur nombre n'est pas connu avec précision en raison des règles mises en place par les autorités françaises afin de masquer l'ampleur du phénomène.

**Les conséquences sont de plus en plus graves :**

1. la composition de notre population change et les Guadeloupéens sont de plus en plus minoritaires dans leur propre pays avec les conséquences que l'on sait ;
2. des métiers exercés au paravent par nous sont actuellement monopolisés par des personnes étrangères (vente de grillades et de pizzas sur le bord des routes, métiers de service aux personnes, médecins, avocats).
3. le commerce et l'industrie sont actuellement rachetés par des chinois et des Français continentaux ;
4. les plus grandes entreprises sont détenues par des Martiniquais et des Français continentaux ;
5. les cadres des Administrations de l'Etat et de plus en plus des Collectivités locales sont actuellement des français continentaux alors que nos jeunes bien formés croupissent dans le chômage ;

Plus généralement l'activité économique et les centres de décisions échappent de plus en plus aux Guadeloupéens.

**Quelles sont les causes de ce phénomène inquiétant ?** Derrière ces phénomènes, il y a les politiques suivies par l'UNION EUROPEENNE, le GOUVERNEMENT FRANÇAIS et les principes qui les fondent :

- La liberté de déplacement permet à n'importe quel français de s'installer chez nous et de s'inscrire à toutes les caisses sociales
- La liberté de circulation des individus inscrite dans les traités de l'Union permet à tout Européen de s'installer chez nous et de faire des affaires.
- La protection implicite des clandestins qui malgré leur situation irrégulière bénéficient de droits prévus par **la charte sociale européenne comme vient de le rappeler le Conseil de l'Europe qui a épinglé la législation sanitaire française qui serait contraire à elle.**
- Les règles du rapprochement familial et de l'asile politique engendrent de la clandestinité et confortent l'immigration clandestine.
- Les pays de l'Union européenne ont une population âgée. Ils ont besoin d'immigration pour garder le chiffre actuel de leur population comme vient de l'affirmer dans un rapport l'Organisation Internationale du Travail.

**Que faire maintenant pour juguler ce phénomène ?** Les Autorités Guadeloupéennes doivent gérer dorénavant les mouvements de population. **Pour cela il faut renégocier le traité constitutionnel et élaborer une législation Guadeloupéenne qui prenne en compte nos réalités et nos attentes.**

**En attendant nous vous demandons ou :**

- **De voter non**
- **De voter blanc ou nul**
- **De s'abstenir**